

Accusé de réception en préfecture 074-257400085-20241205-DEL-2024-291-DE Date de télétransmission : 12/12/2024 Date de réception préfecture : 12/12/2024

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 5 DECEMBRE 2024

DEL-2024-291

L'An deux mille vingt-quatre, le 5 décembre, à 9 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 28/11/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :

Titulaires: Mmes LAFARIE, PARIS, PESSEY-MAGNIFIQUE,

MM. BACHELLARD, BARRY, BOUCLIER, COUTIER, GONDA, PAULY, PEUGNIEZ.

Suppléants: M. GAILLARD.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :

Titulaires: MM. BARBIER, BUFFLIER, CHENEVAL JP, DESCHAMPS, DUNAND, FONTAINE, GAUDIN,

PENHOUËT, PERRISSIN-FABERT, RATSIMBA, STEYER.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :

Titulaires: Mme TARAGON,

MM. AEBISCHER, HACQUIN, JACQUES, LEOTY, SIBILLE.

Suppléants:.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON-LES-BAINS :

Titulaires : . Suppléants : .

Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires: MM. BOISIER, REY.

Suppléants : .

Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires: MM. CARTIER, FRANÇOIS.

Suppléants : .

Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :

Titulaires: MM. BAUD-GRASSET, DAVIET.

Suppléants: .

Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

Titulaires: Mmes CECCON, WENDLING.

M. FROSSARD.

Suppléants: .

### Avaient donné pouvoir :

Mme BRUNO.

MM. BARTHALAIS, BOUCHET, GEORGES, MARIAS, ROLLIN, VILLARD.

#### Etaient absents ou excusés :

Mmes AUDETTE, BILLOT, BRO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MAYORAZ, MERMIER, MUGNIER, MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BACH, BARON, BLOUIN, BONTEMPS, BOUVARD C, BOUVARD M, BURNET, CALLET, CALONE, CATTANÉO, CAVAREC, CHARBONNIER, CHARLOT-FLORENTIN, CHARRAT, CHASSAGNE, CHENEVAL P, CLEVY, CONDEVAUX JF, DEAGE, DEFAGO, DEPLANTE, DERONZIER, DUGAVE, EVERAERE, FOURNET, GENOUD, GILBERT, GILET, GILLET, GRANGER, GUILLOTTE, GYSELINCK, HAVEL, HENON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEGEROT-GERMAIN, LEROY, LOMBARD, MARTIN-COCHER, MATHIAN, MEYNET-CORDONNIER, OBERLI, PELLARIN, PEROU, PERRET, PERY, ROSSINELLI, RUBIN, SAILLET, SERMET-MAGDELAIN, SONNERAT, TOURNIER, VITTOZ

#### Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CARRERA, CHRISTIN, ECALARD, GIZARD, JAILLET, KHAY, MONIN, TRUCHON, MM. BRACONNIER, CHALLEAT, DUPERTHUY, GATINET, GRANGE, HARROP, LOUVEAU, RACAT SOULAS, VIVIANT: du SYANE.

Accusé de réception en préfecture 074-257400085-20241205-DEL-2024-291-DE Date de télétransmission : 12/12/2024 Date de réception préfecture : 12/12/2024

Date de télétra Date de récep

Membres en exercice: 108
Présents: 37
Membres habilités à prendre part au vote: 108
Votants: 37
Représentés par mandat: 7

## Objet: PROGRAMMES DE SUBVENTIONS INTERREG - ALCOTRA - ENER-TER - DELEGATION AU PRESIDENT

#### Rapport présenté par M. David RATSIMBA

L'Unité des communes valdôtaines du Grand-Combin, la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc et le SYANE souhaitent candidater conjointement au programme de soutien INTERREG - ALCOTRA - ENER-TER.

ALCOTRA, Alpes Latines COopération TRAnsfrontalière est un des programmes de coopération transfrontalière européen. Il couvre le territoire alpin entre la France et l'Italie.

La candidature porte plus spécifiquement sur la gestion de la transition ENERgétique dans les TERritoires de montagne. Elle vise à développer des stratégies et outils pour promouvoir la participation active des collectivités locales au processus de transition énergétique et accroître l'engagement des communautés vers une économie à zéro émission.

Le montant global par candidature est au maximum de 2 M €.

Le montant alloué sera réparti entre les trois membres de la candidature, suivant les besoins de soutien présentés.

Le montant prévisionnel au bénéfice du SYANE s'élève à 701.875 €.

Le SYANE peut solliciter toute subvention publique pour la réalisation des missions et activités et à signer tout document y afférant.

Afin de fluidifier et d'accélérer les démarches relatives à ces programmes de subventions, il est opportun de prévoir une délégation du Comité au Président du Syndicat, afin d'engager toutes les démarches et signer tous les documents afférents.

Les membres du Comité sont invités :

1. à donner délégation au Président pour engager toutes les démarches et signer tous les documents relatifs aux programmes de subventions INTERREG - ALCOTRA - ENER-TER.

e Présiden

Adopté à l'unanimité.

Syane

Joël BAUD-GRASSET.

